RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 00154
Numéro SIREN : 971 201 546
Nom ou dénomination : SATELEC

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 4299

SATELEC
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 500 000 euros
Siège social : 24 avenue du Général de Gaulle
91170 VIRY CHATILLON

971 201 546 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 29 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-neuf décembre,

Monsieur Jérôme ALLIX, agissant en qualité de Président de la société SATELEC (ci-après la « **Société** »),

Décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter du 1er janvier 2024 et pour une durée de trois (3) ans, qui expirera à l'issue des décisions de l'Associé Unique à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2026 :

Monsieur Antoine BOURTEEL, né le 24 juillet 1980 à Armentières (59), demeurant 22 Allée du Puits 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Monsieur Antoine BOURTEEL ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de Directeur Général de la Société mais il pourra prétendre au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

Monsieur Antoine BOURTEEL déclare accepter le mandat de Directeur Général de la Société qui vient de lui être confié et n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice dudit mandat.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Jérôme ALLIX

Monsieur Antoine BOURTEEL
Merci de faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général de la Société. »

Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général de la Société